

## Gland

# Nouvelle pierre lancée dans la piscine couverte

**Les élus glandois ont longuement débattu jeudi soir sur la construction d'un nouveau bassin**

Natacha Rossel

«C'est le moment d'arrêter ce projet tant qu'on peut encore le faire!» a lancé le GdG Laurent Dorand au Conseil communal de jeudi soir. Alors que l'idée de construire une piscine couverte au lieu-dit Montoly est très attendue depuis des lustres dans une région qui en manque cruellement, Gland peine à se jeter à l'eau.

A l'heure où les bassins fleurissent dans le district - Chéserey est en pleins travaux et Coppet dévoilera le résultat de son concours d'architecture la semaine prochaine -, une poignée d'élus a en effet fait front face au coût des travaux chiffré entre 19 et 21 millions

de francs, alors qu'une première mouture prévoyait une facture moins douloureuse de 11 millions. «C'est un boulet que la commune va devoir tirer longtemps!» a commenté René Monachon, du GdG.

## Amendement voté

Au final, Gland a-t-elle vraiment envie de cette piscine? Car même les partisans de la piscine couverte se sont montrés hostiles envers le choix de l'exécutif, qui s'est arrêté sur l'une des six variantes proposées par le bureau Trebeljahr-Atela, lauréat du concours d'architecture lancé l'année dernière. Le bassin, dont le fond ne serait pas amovible, comporterait six couloirs de nage et une pataugeoire. «Les Perreret ont déjà une piscine avec un fond mobile pour les écoles, s'est défendu Daniel Collaud. Celle de Montoly sera faite en complément pour le public.»

S'appuyant sur le rapport de la commission technique, une majorité d'élus a malgré tout voté un



«On doit arriver devant vous avec un projet terminé, dont vous pourriez être déçus»

Daniel Collaud, municipal en charge des Finances.

amendement pour privilégier un mixte entre deux autres variantes. A savoir un fond amovible, huit couloirs de nage, sans pataugeoire. Car le fond mobile permettra d'organiser des cours d'aquagym et des séances de barbotage pour les bambins.

Après un débat houleux qui a duré plus de deux heures, l'exécutif a finalement demandé une suspension de séance. Emprunté et inquiet du sort réservé au texte, Daniel Collaud a demandé son renvoi au prochain Conseil, en septembre. Le temps pour la Municipalité de revoir sa copie et d'étudier la variante retenue par les élus. «On doit arriver devant vous avec un projet terminé, dont vous pourriez être déçus car certains éléments ne pourront peut-être pas être réalisés techniquement», a averti Daniel Collaud.

Au final, si l'exécutif parvient à convaincre les grincheux, les travaux débuteraient en 2014 et les premiers nageurs y piqueraient une tête dès l'automne 2015.

## Action coup-de-poing pour ouvrir l'accès au lac



Des personnes habituées à contourner les barrières sont venues en aide aux militants de Rives publiques. Ils ont ouvert un passage en bordure du lac devant de nombreux journalistes. ALAIN ROUËCHE

**Les défenseurs de l'accès à la bordure du lac passent à l'action. Ils accusent les autorités de ne pas réagir contre les clôtures qu'ils jugent illégales**

«Personne ne fait rien pour enlever cette barrière construite sans autorisation», expliquait hier en début d'après-midi Victor von Warburg, président fondateur de l'association Rives publiques qui se bat pour le libre accès aux bordures des lacs. «Cette installation viole une dizaine de lois, mais une association comme la nôtre n'a pas les moyens juridiques de se plaindre contre les

autorités qui ne font pas leur travail.» Après dix ans de lutte devant les tribunaux et des résultats contrastés, l'association a décidé de mener une action coup-de-poing. Avec une dizaine de militants et sous les yeux d'une quinzaine de journalistes, Victor von Warburg a scié une barrière à Versoix (GE), près de l'institut Forel. Les membres de l'association y ont été aidés et applaudis par des usagers de la plage. L'action n'a suscité aucune réaction du propriétaire, qui serait rarement sur place.

Ensuite, les militants se sont rendus à Tannay pour créer deux ouvertures dans des treillis qui empêchaient de circuler entre le lac et

de somptueuses propriétés. Quelques coups de pince coupante ont suffi. En passant de l'autre côté de la limite, Victor von Warburg, sûr de son fait, s'exclame: «J'ai le droit d'être ici car il y a une servitude publique.» Et promet que maintenant que les cheminements sont à nouveau ouverts, il va écrire une courrière à la Municipalité. «Je vais leur interdire de donner l'autorisation de reconstruire.»

«Je n'étais pas au courant de cette action, mais cela ne m'étonne pas», réagit Serge Schmidt, le syndic de Tannay, interrogé en fin d'après-midi. Il s'inscrit toutefois en faux contre les accusations d'immobilisme des autorités. «Depuis

que ces grillages ont été installés, nous ne sommes pas restés inactifs.» La Municipalité reconnaît qu'une servitude de passage existe sur ce tronçon et que les grillages ont été installés sans autorisation, mais considère que c'est au canton d'agir. Ce dernier invite plutôt la commune à régler elle-même le problème, par exemple en se portant acquéreur de la bande de terrain en question.

Interrogé sur la légalité de son action, Victor von Warburg réplique: «Les propriétaires construisent sans autorisation. Nous considérons que notre intervention pour faire respecter le droit est moins dommageable.» **JO.B.**

## Le Conseil régional n'est plus tabou à Bassins

**Le Conseil communal oblige la Municipalité à envisager une adhésion dont elle ne veut pas**

«Je suis content car je vais pouvoir expliquer pourquoi je suis contre l'adhésion de Bassins au Conseil régional.» Le syndic Didier Lohri, porte-drapeau des détracteurs de l'organe réunissant 44 des 47 communes du district, ne perd pas le nord. Alors que le Conseil communal a accepté une motion demandant à la Municipalité d'envisager sérieusement de rejoindre le mouvement, le franc-tireur fourbit ses armes. Pour lui, le Conseil régional coûterait trop cher pour des retombées directes quasi nulles pour la commune.

Par deux fois dans le passé, la question du Conseil régional avait été évoquée au sein de l'assemblée villageoise. Mais la ferme opposition du syndic, suivi par ses municipaux, a toujours suffi à convaincre une majorité d'élus. Puisque le Conseil communal a été re-

nouvelé l'été dernier, Odile Hauser et Sylvie Elben estiment qu'il est temps de remettre le sujet sur le tapis. «Il faut organiser un débat avec un municipal d'une commune membre du Conseil régional pour qu'il nous explique quel intérêt nous aurions à adhérer, relèvent les deux motionnaires. On pourrait par exemple prendre Daniel Rossellat, syndic de Nyon, une ville qui a longtemps été opposée à rejoindre l'organe régional. Ensuite, il faut inscrire la question de l'adhésion à l'ordre du jour d'une de nos séances en début d'année prochaine.»

«Nous sommes prêts à venir présenter le Conseil régional à Bassins», se réjouit son président, Gérald Cretegnny, surpris en apprenant la nouvelle. Parmi les autres communes non membres, Crans-près-Céligny a commencé un rapprochement. A Essertines-sur-Rolle - où le Conseil avait refusé l'adhésion pour une voix -, les autorités préfèrent attendre encore un peu avant de relancer la procédure. **R.E.**

## Bassins

**Comptes ratifiés dans la douleur**

La discussion sur les comptes 2011 de Bassins a tourné au vinaigre, jeudi soir.

Le conseiller communal Bernard Treboux s'en est pris violemment au syndic Didier Lohri, qui lui a répondu avec la même verve. Les deux hommes, dont l'inimitié est tangible depuis plusieurs années, se sont accrochés sur un élément technique lié à l'imputation d'une facture de 60 000 francs pour des travaux dans un giratoire. Au final, les comptes - équilibrés - ont été adoptés à une large majorité. **R.E.**

## Il a dit

«L'intention de la Municipalité n'est pas que Saint-Prex devienne une ville»



Daniel Mosini, syndic qui a présenté aux conseillers la vision municipale pour la législature en cours et les suivantes

## Le chiffre

47

C'est, en nombre d'années, l'âge de la conduite d'eau en acier située au chemin de la Perroude, à Gland. La recherche annuelle des fuites sur le réseau communal de distribution d'eau a mis en évidence quatre déperditions sur dix mètres. La Municipalité a déposé un préavis en urgence pour remplacer la conduite. Le Conseil communal a accepté jeudi soir de déboursier quelque 375 000 francs pour les travaux qui devraient débuter sous peu. Pour ce faire, la commune recevra une subvention de 65 000 francs de l'ECA. **N.R.**

## Rolle

**Recherche de bénévoles**

L'association d'entraide familiale de Rolle et environs cherche des personnes prêtes à consacrer un peu de leur temps pour compléter ses équipes. Depuis plus de quarante ans, des bénévoles offrent plusieurs services tels que la livraison de repas à domicile, les transports accompagnés sur les lieux de santé ou encore des rencontres parents-enfants. En 2011, l'association a ainsi livré quelque 9000 repas à Rolle et dans les villages alentour. Infos sur [www.entraidefamiliale-rolle.ch](http://www.entraidefamiliale-rolle.ch). **N.R.**

## Saint-Prex

**Accueil des écoliers à midi**

Avec la modification des horaires à la rentrée, de nombreux élèves n'auront plus le temps de rentrer chez eux à midi. L'Association scolaire de Saint-Prex et environs a donc décidé de mettre à disposition deux salles pour leur servir un repas chaud, élaboré par un traiteur. Les 5e et 6e années seront accueillies à la salle de rythmique du collège du Cherrat. Quant aux plus grands, ils pourront se restaurer dans l'Aula du Cherrat III. Les inscriptions sont obligatoires et une participation financière sera demandée. **L.B.**

## Concerts et disco

Gland La Fête de la musique se poursuit tout le week-end avec des concerts à la Migros (samedi à 11 h 30), à Grand-Champ (samedi dès 17 h) et au Temple (dimanche dès 15 h 45). Soirée disco samedi dès 22 h 30 avec DJ Sancho. Plus d'infos au 022 354 04 04. **N.R.**

## Musique anglaise

Morges Le Choeur J.-S. Bach donne un concert de musique anglaise, dimanche à 17 h au Temple. Accompagné de l'orchestre Dix de Cuivre, il interprétera des œuvres de Purcell, de Haendel ou encore de Howells. Réservation au 079 766 79 03 ou sur [www.choeurbach.ch](http://www.choeurbach.ch). **N.R.**